



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE QUARTIER FRONT-DE-SEINE

JEUDI 19 OCTOBRE 2023

Le Jeudi 19 octobre 2023 à 18h30, les Conseillers du quartier Front-de-Seine se sont réunis dans le Salon Ronsard en l'Hôtel de Ville.

Présents :

Elue : Isabelle COVILLE, Adjointe déléguée du quartier Front-de-Seine

Conseillers de quartier :

Françoise ADAMS, Etienne ANDRÉ, Michèle BELLAÏCHE, Joël DERRIENNIC, Fabienne DESROUSSEAUX, Robert DI BLASI, Régine HUNDER, Béatrice LE BLAY, Olivier MARTINAUD, René MAUVOISIN, Erick MOTTIN, Sylvie NOËL, Patricia PARISIS, Danielle PLASSARD, Raphaël ROUAH

Absents excusés : Irène LECOMTE, Laura PETITJEAN, Stéphane RUSSAC

Absents : Aurélien BLANC, Arnaud BRUÈRE

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

1. **Points relatifs au quartier Front-de-Seine**
 - a. Marché avenue de l'Europe
 - b. Île de la Jatte
 - c. Point de situation sur la Médiathèque Albert-Camus
 - d. Lutte contre les chenilles sur les sapins
 - e. Travaux : 85 rue Baudin et 70 rue Rivay
 - f. Escalator station métro Pont de Levallois
 - g. Piste cyclable Pont de Levallois
 - h. Restaurants avenue de l'Europe : poubelles et occupation des arcades
 - i. Lycée Léonard de Vinci
 - j. Circulation avenue de l'Europe et rue Anatole-France
 - k. École rue Clément-Bayard
 - l. Utilisation des eaux de pluie et des eaux usées traitées pour l'arrosage et le nettoyage des rues
 - m. Point sur la végétalisation du quartier
2. **Retour sur le vide-greniers**
3. **Bilan et renouvellement du Conseil de Quartier**

Madame Isabelle COVILLE souhaite la bienvenue aux Conseillers de quartier et introduit la séance.

1. Points relatifs au quartier Front-de-Seine

a. Place du Marché avenue de l'Europe

- *Il conviendrait des passages plus fréquents de la Police Municipale avenue de l'Europe pour vérifier que le ramassage des poubelles le jour du marché a bien été effectué, afin d'éviter la recrudescence des rats, et veiller au bon respect de la circulation. Le placier pourrait également rappeler les règles sur la gestion des déchets aux commerçants du marché.*
- *Voir à ce que le ramassage des poubelles de verres ne se fassent pas à 5h30, réveillant les habitants se situant devant ; ainsi que pour les livraisons des restaurants.*

Madame Coville prend note de ces retours, qui seront transmis à la Direction de la Propreté, ainsi qu'au Pôle Commerces, Carrières et Entreprises qui est en lien avec le délégataire des marchés, la société *Dadoun*.

b. Île de la Jatte

- *Sécurité descente passerelle sur Quai Charles-Pasqua : La descente de cette passerelle par les piétons est extrêmement dangereuse et ce point m'a été soulevé par de très nombreux résidents de notre quartier.*
- *Il conviendrait de refaire rapidement le marquage au sol et placer une signalisation afin d'alerter les cyclistes de la descente de piétons à cet endroit, ces derniers roulent à très vive allure et peuvent à tous moments heurter ou renverser les piétons.*

Une seconde croix de Saint-André sera ajoutée à côté de la première ainsi qu'un panneau "attention passage piétons" pour avertir les cyclistes de ralentir. Un point global sur le marquage au sol de cette piste cyclable sera prochainement effectué par la Direction de la Voirie.

Il est important de rappeler que cette piste cyclable est à sens unique (comme l'indique le marquage au sol) et relie Neuilly à Clichy. Le pilier ne masque donc pas la présence de piétons, puisque les cyclistes arrivent dans l'autre sens et peuvent voir les piétons descendre de l'escalier. Il est aussi de la responsabilité des piétons de bien vérifier les abords du passage piétons avant de traverser, notamment en présence d'enfants.

- *Il faudrait aussi refaire le passage piétons car le tracé n'est pas visible. Il faut revoir également les bandes blanches sur les quais, en direction de la rue du Président Wilson*

La Direction de la Voirie a prévu de faire un état complet du marquage de la piste cyclable du Quai Charles-Pasqua.

- *Au niveau du caniparc de l'île de la Jatte, il y a 12 bancs alors qu'il y a peu de personnes qui les utilisent, mais il y en a par contre peu entre le rucher et le caniparc.*

Nous allons nous renseigner sur la répartition des bancs et voir s'il y a la possibilité de les déplacer.

- *Revoir l'aménagement du stockage des containers à ordures au bord de la route pour le restaurant Le Polpo en bord de Seine.*

Les abris bacs le long des quais ont été dimensionnés pour des péniches d'habitation classiques. Le Polpo est un restaurant qui dispose de 7 bacs de verre, et de 10 bacs d'OM. Il doit stocker dans l'abri uniquement le nombre prévu à cet effet, le reste devant être stocké sur leur installation.

c. Point de situation sur la Médiathèque Albert-Camus

- *Devant la Médiathèque, il y a des dalles décelées.*

Merci de nous adresser des photos afin que nous puissions les transmettre à la Direction de la Voirie.

- *Quand aura lieu la réouverture alors que depuis plusieurs mois le bâtiment est occupé par des entreprises ?*

Cela a été évoqué durant la réunion du bilan mi-mandat, et nous vous confirmons que la réouverture de cette Médiathèque aura lieu en 2024, probablement en fin d'année.

d. Lutte contre les chenilles sur les sapins

- *Quelles actions mettons-nous en place concernant les chenilles dans les sapins ? Une action générale est-elle prévue ?*

Merci de nous envoyer des photos des arbres concernés.

Madame Coville indique que les équipes des Espaces verts posent régulièrement des piègeages contre les chenilles processionnaires du pin, principalement sur l'île de la Jatte entre la Maison de la Pêche et le rucher, ainsi qu'au cimetière sur les 2 pins qui se trouvent au carré militaire. Elle rappelle que les arbres présents dans les propriétés privées relèvent de la responsabilité des copropriétaires et non de la Ville.

e. Travaux : 85 rue Baudin et 70 rue Rivay

- *La devanture de la crèche situé 85 rue Rivay pourrait être améliorée, et il y a eu un raccordement de la structure électrique faite de manière sauvage.*

Le problème des poteaux électriques a été réglé.

- *On trouve de l'eau stagnante devant le bâtiment de l'ancienne chocolaterie, et un stationnement de 2 rangées inutilisables.*

Ce problème a été résolu.

- *Plusieurs habitants de la rue Rivay et Edouard-Vaillant s'inquiètent au sujet de l'échafaudage présent depuis le début de l'été sur l'immeuble Médiamétrie (70 rue Rivay). S'agit-il d'un ravalement ? Travaux au dernier étage, sur le toit d'un immeuble, ne s'agit-il pas d'une surélévation ? Pas de permis de construire indiqué ! Les riverains sont très inquiets car ils craignent que la fin des travaux se traduise par la disparition de leur vue sur la Tour Eiffel !*

Madame Coville annonce aux Conseillers de quartier qu'il ne s'agissait pas d'un ravalement de façade ou d'une élévation mais tout simplement de travaux de toitures, visant à déplacer les structures de climatisation.

f. Escalator station métro Pont de Levallois

- *Il conviendrait de rénover l'escalator du métro*

Cette problématique n'est pas de la compétence municipale, mais de celle d'Île-de-France Mobilités (IDFM). Des travaux de réparation et de maintenance ont eu lieu récemment, et IDFM s'assure de réparer l'escalator au plus vite lorsque des pannes adviennent.

g. Piste cyclable Pont de Levallois

- *Où en est le projet d'aménagement des dites pistes cyclables sur le Pont de Levallois ?*

La création d'une piste cyclable a bien été inscrite dans le schéma départemental vélo, voté en février 2022. Néanmoins, en raison de la complexité du projet (trois voies de circulation automobile bordées par des trottoirs étroits), un aménagement rapide du Pont de Courbevoie a été privilégié, dans l'attente de l'aménagement du Pont de Levallois, qui devrait être réalisé d'ici la fin du mandat départemental.

- *Un Conseiller de quartier signale que de nombreux cyclistes ne respectent pas les règles de circulation routière et prennent les routes et pistes cyclables en sens inverse.*

Malheureusement, il est vrai que certains cyclistes, peu respectueux des règles, circulent dans notre Ville au mépris de la sécurité des piétons. Les agents de la Police municipale effectuent des contrôles et verbalisent systématiquement les cyclistes en infraction.

- *Racks à vélos à l'entrée de la piscine côté entrée scolaire et associations.*

Madame Coville prend bonne note de ces retours.

Concernant les arceaux à vélos à proximité de la piscine, certains ont déjà été installés aux abords de la pharmacie située rue Pierre-Brossolette, et 5 autres arceaux seront prochainement mis en place directement à l'entrée de la piscine.

h. Restaurants avenue de l'Europe : poubelles et occupation des arcades

- *On nous signale que les poubelles du restaurant Le Bazar et de l'Evergreen sont toute la journée dehors. Pourrions-nous envoyer un courrier de rappel voire verbaliser ?*

S'agissant du futur local pour les bacs de collecte des restaurants de l'avenue de l'Europe, la convention est en cours de finalisation, et la commande du local est passée du côté du territoire POLD. L'ensemble devrait donc pouvoir être finalisé d'ici la fin de l'année. Le local sera situé derrière l'Evergreen.

Concernant le bruit rue Clément-Bayard, Madame Coville annonce qu'elle a fait venir la DPRSE. La ventilation gênante a été fermée par son propriétaire.

- *Les arcades de l'avenue de l'Europe ne sont plus accessibles aux piétons. Les restaurants installent leurs tables et ferment avec des bâches. Est-il prévu un passage piétons ? Quelles sont les règles d'exploitation ?*

Madame Coville rappelle aux Conseillers de quartier que les arcades appartiennent au domaine privé, et ne dépendent pas de la Ville. Toutefois, la Ville n'a pas manqué de contacter les syndicats qui ont assuré que l'établissement est en règle.

Les restaurants disposent également d'une terrasse sur l'espace public, accordée par la Municipalité, et qui doit respecter un règlement très clair, notamment en matière d'horaire d'exploitation (les terrasses devant être rangées à minuit). Sur ce point, la Police Municipale veille avec attention.

- *Des actions vont-elles être menées sur le stationnement récurrent et non autorisé des véhicules au niveau du restaurant Subway (avenue Georges-Pompidou), mais également sur les nuisances et trafics en tout genre de fin de journée et soirée ?*

La Police Municipale est déjà intervenue sur cette problématique et intervient à chaque réquisition. Il est important de faire appel à la Police Municipale chaque fois ; seule la répétition des interventions permettra de mettre un terme aux différentes nuisances.

i. Lycée Léonard-de-Vinci

- *Violence en recrudescence Place Pompidou et devant le lycée Léonard-de-Vinci. Des actions vont-elles être menées ?*
- *Un Conseiller de quartier transmet le signalement d'un Levalloisien sur les bagarres récurrentes entre vendeurs devant le lycée. Ces incidents n'ont pas de liens avec les émeutes et il note, de son côté, la très grande réactivité de la Police Municipale.*

Ces affrontements entre bandes, souvent violents, sont en effet préoccupants et la Municipalité y apporte une vigilance toute particulière.

À ce sujet, le Maire a reçu en Mairie le nouveau proviseur du lycée, qui s'est montré tout à fait disposé à collaborer avec les équipes de polices nationale et municipale, afin de travailler en amont auprès des élèves impliqués dans ces rixes, et tenter de trouver ensemble des solutions pérennes. Il a par ailleurs rencontré le Directeur de la sécurité publique afin d'échanger sur la rixe du 14 septembre dernier.

S'agissant plus précisément de cette rixe du jeudi 14 septembre, les agents de la Police Municipale, grâce à au Centre de Supervision urbain (CSU), ont détecté un début de rixe entre 4 individus et se sont rendus sur place afin de procéder à l'interpellation des 4 jeunes. Dans le même temps, à environ 100 mètres, une seconde bagarre (celle de la vidéo) a éclaté impliquant une 20aine de jeunes. Des renforts ont été appelés et les agents de police se sont dirigés immédiatement sur les auteurs. Au total, 9 individus ont été interpellés immédiatement et 12 autres ont pu être identifiés a posteriori par les services de la Police Nationale, grâce aux images des caméras de vidéo-protection. Les individus interpellés et identifiés résident à Aubervilliers, Levallois et Clichy, et une enquête judiciaire a bien évidemment été ouverte.

La Ville, la Police Municipale ainsi que la Direction du lycée sont pleinement mobilisées pour lutter contre ce phénomène.

j. Circulation avenue de l'Europe et rue Anatole-France

- *Sur un plan transversal, y a-t-il un plan de lutte contre le bruit et la vitesse : aménagements, outils, prévention, sanctions... ?*

De nombreuses actions sont menées par la Police Municipale : opérations de contrôles en point fixe, patrouilles pédestres et motorisées, vidéo-verbalisations notamment pour endiguer ces infractions.

La brigade motorisée par exemple, accorde une attention particulière à la répression des conducteurs de véhicules dotés de pots d'échappement bruyants, le plus souvent modifiés, non homologués ou tout simplement absents, et par conséquent non conformes à la législation en vigueur du Code de la route.

- *Rue Anatole-France : Au-delà des difficultés temporaires de circulation sur cette rue du fait des travaux, il s'avère que les feux tricolores ne sont pas synchronisés entre eux. Ainsi, depuis le 1er feu en face du métro, si l'on respecte la limitation de vitesse, voir même en roulant à 40 kms/h, il est impossible de ne pas avoir 2 ou 3 feux jours en remontant la rue. Conséquences : Arrêt des véhicules, redémarrage, bruit pour les riverains et pollution. La seule solution consiste à dépasser les vitesses autorisées ! Cette non-synchronisation des feux tricolores est-elle volontaire ? Si oui pour quelles raisons ? Si non serait-il possible de la mettre en œuvre ?*
- *Un Conseiller de quartier signale de son côté que les feux sont synchronisés sur les quais de Seine quand on roule bien à 40km/h.*

Madame Coville confirme aux Conseillers de quartier que les feux ne sont effectivement pas synchronisés. En effet, l'expérience prouve que la synchronisation incite les automobilistes à aller plus vite, occasionnant des risques accrus d'accident, notamment la nuit. D'autant plus que cela ne garantit pas une amélioration des flux de circulation. Il faut par ailleurs noter que toucher à un feu de circulation implique de resynchroniser les autres feux partout ailleurs dans la ville.

k. École rue Clément-Bayard

- *Quand les travaux seront finis ? Une école privée au milieu des travaux semble être ouverte.*

Un établissement scolaire privé juif a ouvert ses portes rue Clément-Bayard. La première phase d'accueil des élèves a débuté à la rentrée 2023 et les travaux se poursuivront au cours de l'année 2023-2024. L'ensemble des élèves feront leur rentrée en 2024. La Ville de Levallois est en lien avec la Direction de l'établissement pour veiller au bon respect des règles de sécurité. Par ailleurs, il est important de noter que dans le cadre de ce projet, une semi-piétonisation de la rue est à l'étude.

l. Utilisation des eaux de pluie et des eaux usées traitées pour l'arrosage et le nettoyage des rues

- *Ce sujet a déjà été abordé lors d'une précédente réunion du Conseil de quartier. Il nous a été indiqué que l'arrosage et le nettoyage des rues se faisait effectivement avec de l'eau potable. Depuis cet été, un décret facilite l'utilisation des eaux de pluie et des eaux usées traitées par les collectivités. La Mairie de Levallois a-t-elle des projets dans ce sens ?*
- *Un Conseiller de quartier propose d'utiliser les eaux de piscine comme ça a été fait à Chambéry.*

La Ville continue de l'eau potable pour le nettoyage de la chaussée. Pour l'instant, il n'y a malheureusement pas beaucoup de solutions. C'est une préoccupation de toutes les Collectivités de réduire les dépenses en eau pour le nettoyage et l'arrosage, et un certain nombre de citoyens ne sont pas favorables à l'utilisation des eaux sales pour nettoyer les rues. Nous restons en veille constante sur les retours des différentes expérimentations en cours.

De son côté, le système d'arrosage des espaces verts est relié à une station météorologique automatisée, qui permet de déclencher l'arrosage qu'en cas de besoin en rationalisant l'eau. Levallois a ainsi économisé jusqu'à 70% d'eau. Ce système couvre 85% des espaces verts de la commune et poursuit son développement. Aussi, les nouveaux parcs sont dotés d'un système de récupération des eaux pluviales.

m. Point sur la végétalisation du quartier

- *Toutes les études destinées à identifier les mesures permettant de lutter contre la hausse des températures en ville, confirment la grande efficacité de la végétalisation et de la déminéralisation de la ville. Notre quartier Front-de-Seine est encore très minéralisé. Ainsi, l'allée Marcel-Cerdan est extrêmement peu végétalisée et entièrement pavée. Est-ce que ça permet le ruissellement de l'eau ?*

Madame Coville prend bonne note de ce retour.

- *Même remarque pour la Place Georges-Pompidou, certes plus végétalisée que l'allée Marcel-Cerdan, mais complètement pavée également. Des projets de végétalisation sont-ils prévus sur ces emplacements, voire d'autres dans le quartier Front-de-Seine ?*

Il existe un projet en arbitrage pour l'avenue André-Malraux, le long de la portion allant du Square Jean-de-Grissac aux quais de Seine. Il s'agirait d'aménager une continuité d'arbres et de fleurs au lieu de planter quelques arbres épars. Ce type de projets s'inscrit parfaitement dans les objectifs de verdissement de la Ville.

Madame Coville rappelle également que la place Pompidou s'est végétalisée depuis plusieurs années.

2. Retour sur le vide-greniers

Recueil des doléances des Levalloisiens collectées sur le stand des Conseillers de quartier.

Présence de Madame Théodora BOONE, Directrice Générale Adjointe en charge de la Culture et Attractivité économique.

a. Sentiment général des Levalloisiens sur le vide-greniers

- *Les Conseillers de quartier ont recueilli des échos très positifs et ont trouvé le vide-greniers très réussi pour une première édition*
- *Il était bien organisé et tout était fait pour aider les exposants*
- *Le vide-greniers n'a pas eu besoin de food truck du fait de l'offre des commerces de bouche du quartier*

b. Points d'amélioration pour la prochaine édition

- *Il faudrait faire davantage de communication sur les vide-greniers pour la prochaine édition. Celui du quartier Front-de-Seine était le premier, et tout le monde n'était pas au courant de son lancement. Le "bouche à oreilles" a bien fonctionné pour ceux d'après.*

Nous prenons note de ce retour afin que la communication soit davantage accrue l'année prochaine.

- *Certains Levalloisiens ont eu du mal à trouver le stand, pourtant bien visible avec sa flamme.*

L'emplacement choisi, place Marie-Jeanne-Bassot, était le plus pratique. Il permettait de ne pas nuire à la circulation des visiteurs, tout en permettant une bonne visibilité du stand. Nous prenons cependant note de ce retour.

- *Il a manqué des sanitaires.*

La vraie problématique autour des sanisettes est l'hygiène. En effet, elles ne restent malheureusement pas propres longtemps, ce qui peut poser problème lors d'une manifestation longue comme les vide-greniers.

L'intérêt d'un vide-greniers de quartier est que les exposants vivent tout proche. Il est donc possible de s'arranger avec l'exposant voisin, pour se relayer durant une "pause toilettes" le temps de remonter à son domicile.

- *Il était compliqué de circuler durant le vide-greniers du quartier Alsace, du fait du système de double-ligne.*

La Ville a prévu de revoir les tracés de ce vide-greniers afin de permettre une meilleure circulation dans ces espaces très concentrés.

- *Des Conseillers de quartier signalent qu'il y a eu des stands commerciaux et de professionnels malgré l'interdiction.*

Tous les inscrits devaient être des particuliers, et il est difficile de filtrer lors des inscriptions. Les cas signalés sont en tout cas minimes, l'immense majorité des stands étant des particuliers du quartier.

- *Pourquoi ne pas avoir mis de stands place Pompidou ?*

La Place est plus difficile à aménager du fait des terrasses. Afin de permettre une circulation facile et plus agréable, et de profiter de la belle rue des marronniers en direction du parc de la Planchette, il a été décidé de privilégier l'installation des stands dans cette zone plutôt que Place Pompidou.

3. Bilan et renouvellement du Conseil de Quartier

L'événement est relayé par le biais de la Plateforme Participative *Pensons ensemble Levallois* et de sa newsletter, sur le site de la Ville, dans l'Info-Levallois, par voie d'affichage municipal, sur les réseaux sociaux de la Ville et sur l'application *Levallois&moi*.

L'appel à candidatures aura lieu du 30 octobre au 30 novembre. Les candidatures pourront être déposées sur la Plateforme participative.

Pour faire acte de candidature

- Sur la Plateforme Participative de la Ville *Pensons Ensemble Levallois*, <https://pensonsensemble.levallais.fr/> via un formulaire, accompagné d'une lettre de motivation à l'attention de Madame le Maire, comprenant un engagement à œuvrer en faveur de l'intérêt général
- Y joindre également copie CNI ou passeport + justificatif de domicile
Être majeur et résider dans le quartier concerné, ou contribuer directement à la vie du quartier au titre d'une activité professionnelle

Madame Isabelle COVILLE clôture la séance.

CONTACT

conseilsdequartier@ville-levallais.fr

Service Gouvernance et Démocratie locale
Hôtel de Ville - Place de la République
92300 Levallois

